

# LE PETIT JOURNAL



Février 2010

## CONTACT



Mairie d'Haudainville  
1 rue de Verdun  
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86  
Fax 03 29 83 98 94

[mairiehaudainville@wanadoo.fr](mailto:mairiehaudainville@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture de la Mairie



**Lundi** 15 h 30 à 18 h 30  
**Mercredi** 15 h 30 à 18 h 30  
**Vendredi** 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le **Samedi de 10 h à 12 h**. Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et

### **en cas d'urgence**

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

**Louis Kutschruiter**

06.87.51.85.84

**Serge Silveti**

06.79.79.94.67

**Eric Preud'homme**

06.08.48.75.97

**Romain Sismondini**

06.08.23.93.32

## Prochain conseil municipal

Vendredi 19 mars 2010  
à 20 h 30

## LE MOT DU MAIRE

**Chers concitoyens,**

Voilà presque deux ans que nous sommes élus, de nombreux projets ont vu le jour et des réalisations se sont faites.

Je remercie l'équipe municipale et les membres des différentes commissions d'avoir œuvré pour l'amélioration de notre commune.

Nos réalisations :

- ✓ Mise en place d'un service de restauration scolaire
- ✓ Réfection de la toiture de l'école
- ✓ Equipement d'une école numérique (tableau numérique et matériel informatique)
- ✓ Renégociation des contrats de location des photocopieurs ayant abouti à une acquisition de deux photocopieurs permettant la réalisation d'une économie sur nos charges de fonctionnement
- ✓ Elaboration du livret d'accueil destiné aux nouveaux habitants
- ✓ Amélioration du petit journal et diffusion après chaque conseil municipal
- ✓ Réalisation d'un diagnostic énergétique pour notre école qui nous permettra d'optimiser notre choix du système de chauffage et accéder au maximum de subventions
- ✓ Transfert dans le patrimoine communal et intercommunal du lotissement du Val de la Marjolaine
- ✓ Aménagement du secrétariat pour améliorer l'accueil et le travail de notre secrétaire
- ✓ Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de nos bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite : ce dossier nous sera nécessaire pour nos investissements futurs et également accéder à certaines aides financières.

Nos principaux dossiers pour 2010 :

- ✓ Terminer les travaux de l'école : isolation, remplacement des fenêtres côté rue et de certaines portes, passage au chauffage gaz et rénovation de la cour
- ✓ Rénover notre salle polyvalente : la réflexion est en cours avec la commission travaux
- ✓ Travail avec l'architecte pour la création de logements dans le presbytère

En fonction du niveau d'accès aux subventions, nous aviserons des travaux à engager cette année.

2010 sera également une année importante pour notre commune au niveau de la CODECOM avec notamment la réalisation de la Maison de la Culture.

Nous continuerons à aider le monde associatif avec les aides financières habituelles et notre soutien. La commission vie du village poursuivra également son action.

Merci à tous les bénévoles, vous contribuez par vos actions à la dynamique de notre village.

Je reste à votre écoute et au service de tous pour améliorer notre vie quotidienne tout en respectant nos finances.

Bien à vous, le Maire, Louis KUTSCHRUITER





## **DELIBERATIONS**

### **Création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe :**

La commune, suite à la nomination d'un agent au grade supérieur, doit créer ce poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

### **Demandes de subventions :**

Monsieur le Maire expose au conseil les différents travaux qu'il serait nécessaire d'entreprendre afin de réhabiliter certains bâtiments communaux (école, salle polyvalente) ainsi que l'occasion qui est donnée à la commune de continuer à équiper l'école de matériel interactif.

Pour cela, il serait nécessaire de faire une demande d'aide, auprès de différentes instances (GIP, DGE, Conseil Général, Conseil Régional, EDF, ADEME etc....).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents, la proposition faite et charge Monsieur le Maire de faire les demandes nécessaires auprès des différentes instances et de signer tous documents se rapportant à ces aides.

### **Convention relative aux charges de fonctionnement et d'investissement du poste de psychologue scolaire installé à Souilly :**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la convention relative aux charges de fonctionnement et d'investissement du poste de psychologue scolaire installé à SOUILLY et qui concerne les structures suivantes : Communauté de communes de Charny porteuse de la convention, pour les écoles de Bras sur Meuse, Charny, Fromeréville, Bethelainville et Sivry la Perche, la Communauté de communes de Montfaucon Varennes pour l'Ecole de Consenvoye, le SIVOM des 2 rives pour Belleray, Belrupt, Dugny, le SIS de Ambly-Génicourt-Troyon, la Communauté de Communes Meuse Voie sacrée pour les écoles de Ancemont, Les Monthairons, Souilly, Tilly et Villers et la Commune de Haudainville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide qu'un courrier sera envoyé à la CODECOM de Charny afin de préciser les modalités suivantes : la Commune accepte de signer la convention sous réserve de l'adhésion de toutes les parties concernées afin de respecter le pourcentage de la part communale proposé (soit 10,16 %), et demande que Haudainville soit plutôt rattaché au psychologue scolaire installé sur Verdun.

### **Rémunération des Agents Recenseurs :**

Il appartient à la commune de rémunérer ses deux agents recenseurs, sachant qu'une dotation forfaitaire de 2168 € est allouée à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents est d'accord sur le principe que la dotation allouée à la commune soit répartie entre les deux agents, charges sociales comprises, au prorata du nombre de logements recensés, et charge Monsieur le Maire de signer tout document s'y rapportant.

### **Révision des tarifs de location des salles et emplacements**

Monsieur le Maire expose au conseil que les tarifs de location des salles communales ainsi que les emplacements ont été réactualisés en 2009 et qu'il n'est pas judicieux de les augmenter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition faite de ne pas changer les tarifs de location pour cette année.

### **Projet de délibération ou de motion pour la réforme des collectivités territoriales.**

Il est donné connaissance au Conseil du courrier émanant de l'Association des Maires ruraux et concernant le projet de réforme des collectivités territoriales qui doit être débattu prochainement par le Parlement.

L'Association des Maires Ruraux, ayant pris une position forte lors de son récent congrès national, demande le soutien du Conseil afin de soutenir les démarches que l'AMRF engagera auprès du Parlement et du Gouvernement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres moins une abstention décide de soutenir l'AMFR en prenant une délibération disant son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et leurs représentants, demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle. Le conseil décide de transmettre cette délibération aux députés et sénateurs du département.

## INFORMATIONS

- Une réunion concernant la déviation au Pont de Belrupt (contre voie) a eu lieu le 28 août 2009 entre l'ADA, la Commune de Belrupt et les riverains. Le bornage a été exécuté le 21 janvier 2010.
- Le programme des travaux proposé par l'ONF a été validé pour 2010.
- Monsieur PICARD Marc, représentant la commune pour le projet NATURA 2000 fait une synthèse de la réunion à laquelle il a participé. Ce comité géré par le Conseil Général pose un regard sur l'agriculture, la prairie, la chasse, la pêche et le tourisme afin de préserver l'habitat des oiseaux dans la vallée de la Meuse, sur un secteur allant de Kœur la Grande jusqu'à Belleville soit 13562 ha.
- La Commission finances s'est réunie au mois de janvier pour examiner les comptes 2009 et préparer le budget 2010.
- La Commission travaux s'est réunie le 4 février afin d'étudier les travaux concernant les bâtiments communaux.
- Une synthèse du diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite est présentée. Ce diagnostic décrit les aménagements que la commune devra réaliser dans les années futures.

## VŒUX DU MAIRE LE 8 JANVIER



C'est entouré des adjoints et des conseillers municipaux que Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux bénévoles des associations (SLC La Béhole et Petits Anons), aux membres des différentes commissions municipales, aux enseignants de notre école communale, au personnel communal, à Mrs Bouscasse et Perrin de l'ONF, et au Père Guy Lescanne notre curé.

Ce fut l'occasion de rappeler les engagements de tous ceux qui se mettent au service de notre collectivité, bénévolement ou professionnellement, et de les en remercier.

## AGENDA



✓ **Mercredi 17 Février 2010 à 14 h 00 :**  
**Match de championnat de France de rugby militaire** sur le terrain de sport d'Haudainville opposant une équipe de la garnison de Verdun contre celle de Metz. Entrée gratuite et spectacle garanti !

✓ **Vendredi 26 mars 2010 : Marché de Printemps** organisé par l'Ecole et les Petits Anons.

✓ **Samedi 8 mai 2010 : Vide grenier**  
Le samedi 8 mai aura lieu le 9<sup>ème</sup> vide grenier organisé conjointement par la commune et les associations du village. Les réservations des emplacements se feront ultérieurement et de prochaines informations à ce sujet vous seront communiquées dans le prochain numéro de notre petit journal.

## ETAT CIVIL



### Naissance :

- Elouanne DUBOIS  
le 21 janvier 2010

### Décès :

- Monsieur Raymond PRUVOST  
le 1er janvier 2010
- Madame Antoinette HUSSON  
le 22 janvier 2010

## TOURNEE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE : AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Mme LEGENDRE Christine, agent du Cadastre, sera de passage en commune au cours des mois de février et mars 2010 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Les opérations de conservation cadastrale, concourant à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral, sont effectuées périodiquement dans l'ensemble des communes du département de la Meuse.

Les agents chargés des opérations de conservation cadastrale, dûment accrédités, peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département. Ces agents seront porteurs d'une ampliation de l'arrêté préfectoral et la présenteront à toute réquisition.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010



Depuis jeudi 21 Janvier notre commune est soumise à l'enquête officielle de recensement de l'INSEE.

Evelyne MOUFLIN et Lydie DOTTESI, nos deux agents recenseurs, effectuent cette mission dans des conditions météorologiques pas toujours faciles.

Un grand merci à tous les habitants de la commune pour l'accueil qu'ils leurs réservent, permettant ainsi au recensement de se dérouler en conformité avec les obligations de l'INSEE.

Nous vous rappelons que le recensement de la population revêt un caractère obligatoire, règlementé par la loi, obligeant de renseigner l'INSEE.

La fin de l'opération de collecte est prévue le 20 février 2010.

## AVIS DE RECHERCHE !



Si vous souhaitez proposer contre compensation financière votre maison, appartement ou studio durant la semaine fédérale internationale de cyclotourisme, faites-vous connaître auprès de M. Claude Zanon au 0679702187 ou [claud.zanon@orange.fr](mailto:claud.zanon@orange.fr)

Des demandes sont encore non pourvues !

Téléchargez la fiche de proposition au <http://www.sf2010-verdun.org>

## VOYAGE SCOLAIRE



Le voyage de fin d'année scolaire se prépare pour nos 26 élèves de CM1/CM2.

Cette année, le thème de ce voyage sera la préparation d'un journal télévisé. Ils partiront pour cela pendant une semaine, encadré de 3 enseignants, à Klingentahl (en Alsace) pour un séjour appelé « classe découverte ».

Ils réaliseront ce journal, à la manière des grands, avec studio d'enregistrement, préparation des articles, casting et ingénieurs du son.

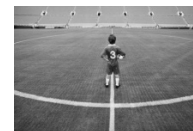
De futures carrières vont peut-être naître ici !

David Pujadas, Audrey Pulvar et Claire Chazal n'ont qu'à bien se tenir !

A noter que l'association « les petits ânon » a organisé un repas de soutien le samedi 6 février 2010 (voir article).



## FIAT LUX ! QUE LA LUMIERE SOIT !



Les éclairages du stade de foot/rugby sont opérationnels !

Installés depuis quelques mois, les quatre poteaux d'éclairage du stade sont dès à présent branchés. Ils offrent la possibilité de matchs ou d'entraînements en nocturne.

Puissants et modernes, ils amènent, lorsqu'ils sont allumés, un îlot de lumière et de verdure très esthétique.

A ce jour le SAV rugby, club bien connu dans la région, occupe ce terrain pour l'entraînement de son école (au sein de laquelle participe une petite dizaine d'enfants issus de notre commune !) et devrait l'investir bientôt pour ses équipes juniors et seniors. Le club de football américain s'entraîne également les dimanches matin.

Attention ! **Mercredi 17 Février** est prévu un match de championnat de France de rugby militaire opposant une équipe de la garnison de Verdun contre celle de Metz. Entrée gratuite et spectacle garanti !

## VANDALISME !



Sitôt fait, sitôt abîmé !

Notre terrain de foot vient d'être équipé en éclairage (voir article ci-contre !), le sol est également nivelé, tondu, entretenu et semé afin que les sportifs puissent s'entraîner dans des conditions décentes. Sitôt fait, sitôt abîmé !

Un véhicule à deux roues, prenant le terrain de foot pour un terrain de moto-cross à bord duquel circulaient deux personnes, a été vu roulant sur le terrain.

Résultat : de grosses ornières sont apparues sur le terrain, annihilant tout le travail effectué ! Dé-so-lant...

## FORET



L'Office National des Forêts communique :

Trois lots de bois non attribués sur les cessions 2010 sont encore disponibles. Vous pouvez prendre contact à cet effet avec M. Bouscasse, l'agent ONF sur la commune, si vous êtes un cessionnaire inscrit lors de la campagne 2009/2010.

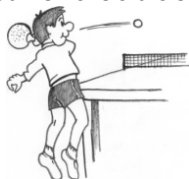
## TENNIS DE TABLE

Dimanche 24 Janvier, l'équipe de tennis de table de la Béholle recevait son homologue de Commercy dans la salle des fêtes. La section tennis de table de la Béholle existe depuis longtemps déjà. Elle a été mise sur pied par Joël Petitjean qui en est toujours l'animateur/joueur/responsable.

L'équipe se compose de 6 joueurs (Baptiste Picard, Olivier Petitjean, Joël Petitjean, Anthony Dottesi, Damien Saillet et Benoît Pépin)

L'équipe a été rajeunie fortement, la moyenne d'âge des jeunes est de moins de vingt ans ! Après avoir connu le niveau régional, cette jeune équipe reprend le flambeau au niveau départemental et porte haut et loin les couleurs de notre village.

Si vous êtes intéressé par la pratique de ce sport, tant pour la compétition que pour le loisir, pour les jeunes ou les moins jeunes, garçons ou filles, vous pouvez vous présenter à la salle des fêtes tous les mardis de 20h à 22h ou les vendredis de 20h à 22h.



*2 joueurs en pleine action !*



## VIVRE AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE

Soixante millions d'animaux de compagnie, plus de huit millions de chiens et dix millions de chats partagent nos foyers en France.

Face à ce constat, un **guide pratique de l'animal de compagnie** (disponible en Mairie) a été édité par la Société Centrale Canine et le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral, et mis à disposition du public afin de permettre de choisir au mieux son compagnon.

Il fournit des conseils pratiques et pédagogiques, apporte des informations sur les caractéristiques et les besoins de l'animal ainsi que sur les droits et devoirs inhérents à son acquisition. Il rappelle les règles de bon sens et les lois en vigueur.



Ce livret permet de se poser les bonnes questions avant l'acquisition d'un animal de compagnie qui est un être sensible. Quelles conditions de vie vais-je lui offrir ? Quelles sont mes obligations en terme d'identification, de vaccination ? Vers qui puis-je me tourner en cas de problème ?

L'achat d'un animal doit être un acte réfléchi, il implique une engagement et des devoirs.

Le guide aborde entre autres les points suivants :

- L'acquisition d'un animal, un acte réfléchi (motivations, disponibilité, investissement affectif mais aussi financier...),
- Etre bien informé pour bien le choisir (éleveurs, animaleries, refuges, annonces... et les pièges à éviter),
- Quel animal pour quelle vie ? (espèce, race, sexe, âge...)
- Les responsabilités du propriétaire (responsabilité civile, pénale, chiens mordeurs... et les sanctions encourues),
- La loi de 1976 qui reconnaît à l'animal le statut d'être sensible et la protection des animaux,
- L'identification de l'animal pour le protéger, la vaccination, et la stérilisation,
- S'assurer de son bien être et de sa santé,
- Vivre en ville avec un animal (la divagation, les déjections, les aboiements...),
- Bien le connaître pour mieux l'éduquer,
- Prévention de la rage,
- Voyages à l'étranger,
- La loi sur les chiens dangereux,
- Les infos pratiques avec quelques adresses utiles.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter les sites ci dessous :

Chiens : [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr)

Chats : [www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)



## AIR POLLUE = DANGER



Toute personne est sensible à la pollution atmosphérique.

Toute l'année, en extérieur comme en espace clos, elle peut altérer plus ou moins gravement la santé humaine.

L'impact de la pollution va de la simple irritation à différents types de cancer ...

Certaines catégories de personnes sont plus sensibles : personnes âgées, femmes enceintes, enfants en bas âge, asthmatiques, insuffisants respiratoires, maladies cardiaques, ....

### ➤ S'INFORMER EN DIRECT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

L'air est le plus souvent pollué par l'activité des hommes. L'industrie, l'agriculture, le logement, le transport rejettent des composés plus ou moins toxiques.

L'information sur l'état de la qualité de l'air est mise à disposition par les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air en Lorraine.

Elle est disponible toute l'année 24h/24h sur : [www.atmolor.org](http://www.atmolor.org).

En cas de pics de pollution, l'information est relayée par les médias : presse écrite, radio, télévision...

### ➤ EFFETS SUR LA SANTÉ HUMAINE

L'exposition quotidienne à cette pollution participe aux risques sanitaires.

#### **Symptômes**

Il n'y a pas de symptômes spécifiques aux maladies liées à la qualité de l'air. En fonction des polluants atmosphériques, de leur concentration et de la durée d'exposition ainsi que de la sensibilité de la personne exposée, les symptômes les plus courants sont : toux, irritation des muqueuses respiratoires, difficulté ou gêne à respirer, effets lacrymogènes (larmes), asthme, dermatites, nausées, vomissements...

#### **Affections :**

- **ozone** : altérations pulmonaires, irritations.
- **particules fines** : altération irréversible de la fonction respiratoire, cancers.
- **monoxyde de carbone (CO)** : maux de tête, nausées, coma, mort.
- **oxydes d'azote (NOx)** : altération de la fonction respiratoire, fragilisation des bronches.
- **dioxyde de soufre (SO2)** : affection des voix respiratoires supérieures.
- **arsenic** : cancers des poumons et des reins.
- **cadmium** : troubles hépato-digestifs, sanguins, rénaux et osseux.
- **nickel** : perturbations intestinales, cancer du poumon et des cavités nasales.
- **Plomb** : affections neurologiques, hématologiques et rénales.

### ➤ RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

#### **Toute l'année**

Proscrire à l'intérieur l'usage du tabac ou de produits susceptibles d'amplifier les effets de la pollution atmosphérique (solvants, peintures...) ; privilégier le matin pour aérer et ventiler les lieux de vie ; lors de vos déplacements et activités en extérieur, limiter au maximum les émissions polluantes.

#### **En cas de pic de pollution**

Éviter les activités extérieures (sorties, promenades...) sauf déplacements indispensables. Et, plus particulièrement, pour les personnes sensibles, éviter de se promener, suivre scrupuleusement son traitement, ne pas hésiter à consulter son médecin ou son pharmacien.

### ➤ AGIR AU QUOTIDIEN POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Privilégier les transports en commun et les déplacements «doux» (vélo, marche à pied...)

Entretien régulièrement les véhicules à moteur, les appareils de chauffage.

Surveiller le fonctionnement et la consommation d'énergie des appareils.

Éviter les émissions polluantes à l'intérieur des locaux.



## REPAS DANSANT DES PETITS ANONS



Cette année, 120 personnes ont assisté au repas dansant organisé le **samedi 6 février** par l'association des Petits Anons.

La soirée, animée par Tony au clavier et Stéphanie, la chanteuse, a duré tard dans la nuit et c'est fatigués mais satisfaits que les participants ont quitté la salle des fêtes ! En cuisine, les bénévoles de l'association ont dû s'activer pour servir un repas complet composé d'une assiette « Lorraine », d'un filet de porc au lait et ses légumes, et d'un délicieux « Délice au chocolat ».

Une belle réussite donc, quand on sait que les bénéfices de cette soirée, comme toutes les actions menées par l'association, permettront de financer les sorties scolaires organisées par les enseignants de l'école du village !

## NOUVELLE ADRESSE PERCEPTION

Le ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la réforme de l'Etat a décidé du regroupement de l'antenne de DIEUE SUR MEUSE avec la Trésorerie de VERDUN **à compter du 1er janvier 2010.**

Merci d'adresser vos règlements et courriers à l'adresse suivante

**Trésorerie de Verdun Service Canton de DIEUE  
6 rue du Bastion ST Paul B.P 10730  
55100 VERDUN;  
Tél : 03.29.86.31.61 poste n°40**

Les horaires d'ouverture sont :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h00  
avec ou sans rendez-vous.

## PHOTOS D'HAUDAINVILLE

Suite à notre parution de décembre dernier, nous avons récupéré quelques 72 copies de photos anciennes de notre village. Nos remerciements les plus sincères à l'aimable personne qui a bien voulu nous les transmettre. Vous pouvez continuer à alimenter notre album et plus particulièrement des photos de nos Fours à Chaux.



# MAISON DE LA CULTURE

Les travaux de la maison de la culture ont commencé le **11 janvier 2010**.

Attendue depuis longtemps, celle-ci va transformer l'activité et l'attractivité du cœur du village et deviendra un outil précieux pour les associations du village et de l'intercommunalité. Viendront ensuite les travaux de voirie de la rue de l'église, de la rue du moulin et du square John Church. C'est tout un quartier du village qui va se transformer.

**REALISATION D'UN ESPACE CULTUREL  
A HAUDAINVILLE**

**CODECOM DE VERDUN**  
BP 80719 - 11 rue du Président Poincaré  
55107 VERDUN CEDEX - Tél : 03 29 83 44 22

**Eric de CORMIS Frédéric METRICH Architectes DPLG**  
R.T.P. S.A.R.L. Architectes DPLG Associés  
B.P. 2205-51081 REIMS CEDEX  
25 ter, rue du Jard 51100 REIMS - Tél. 03 26 07 22 77 - Fax. 03 26 77 97 06  
7, bd de la Rochelle 55000 BAR LE DUC - Tél. 03 29 79 10 01 - Fax. 03 29 45 10 22  
email : rp-architectes@wanadoo.fr

**BUREAU DE CONTROLE:**  
**APAVE**  
BP 132  
51 685 REIMS Cédex  
Tél : 03 26 84 38 00

**COORDONNATEUR S.P.S.:**  
**COVEIS**  
870 rue Denis Papin  
54 715 LUDRES Cédex  
Tél : 03 83 29 90 79

**LOT N° 01 - DEMOLITIONS GO - VRD**  
SOCIETE DRENERI  
55 840 THIERVILLE - Tél : 03 29 86 04 63

**LOT N° 02 - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE**  
SOCIETE GIGOT  
55 000 VARNEY - Tél : 03 29 79 17 88

**LOT N° 03 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU - SERRURERIE**  
SOCIETE SERRURERIE MOSELLANE  
57 385 TETTING SUR NIED - Tél : 03 87 94 18 02

**LOT N° 04 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC - INTERIEURES BOIS**  
SOCIETE STEINER  
55 000 BAR LE DUC - Tél : 03 29 45 04 03

**LOT N° 05 - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX-PLAFONDS**  
SOCIETE JACQUET  
55 130 DEMANGE - Tél : 03 29 89 61 19

**LOT N° 06 - REVETEMENT - CARRELAGE - FAIENCES**  
SOCIETE GIL CARRELAGES  
55 430 BELLEVILLE SUR MEUSE - Tél : 03 29 84 17 09

**LOT N° 07 - REVETEMENT SOLS PVC**  
SOCIETE TONNES  
55 000 BAR LE DUC - Tél : 03 29 45 07 77

**LOT N° 08 - PEINTURE**  
SOCIETE TONNES  
55 000 BAR LE DUC - Tél : 03 29 45 07 77

**LOT N° 09 - PLOMBERIE - SANITAIRES**  
SOCIETE LORRAINE ENERGIE  
55 840 THIERVILLE - Tél : 03 29 86 62 70

**LOT N° 10 - CHAUFFAGE - VENTILATION**  
SOCIETE LORRAINE ENERGIE  
55 840 THIERVILLE - Tél : 03 29 86 62 70

**LOT N° 11 - ELECTRICITÉ**  
SOCIETE E2L  
55 103 VERDUN - Tél : 03 29 84 15 45

**LOT N° 12 - ASCENSEUR**  
SOCIETE FELLER  
54 520 LAXOU - Tél : 03 83 96 33 36

**PERMIS DE CONSTRUIRE** du 03/12/2007 N°: PC 5523607 A 0009

**MONTANT DES TRAVAUX: 536 130 HT** avec la participation financière de:

Conseil Régional: 150 000 HT  
Conseil Général de la Meuse: 181 000 HT  
GIP Objectif Meuse: 128 000 HT

**Dreneri**  
BATIMENT  
CONSTRUIT VOTRE AVENIR

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mr Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prot - Mr Denis Waxweiler .